

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° 07 /AMI/ADC/DG/DG.I/DG.M/2026 DU 29 / 05 /2026

POUR LA PREQUALIFICATION DES ENTREPRISES DEVANT PARTICIPER A LA CONSULTATION EN VUE DE LA REALISATION D'UNE ETUDE POUR LA MODERNISATION DU RESEAU TELEPHONIQUE DE LA PLATEFORME AEROPORTUAIRE DE YAOUNDE-NSIMALEN.

Financement : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.

Imputation : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., Exercice 2026.

1. PREAMBULE

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de modernisation des équipements et des infrastructures, inscrite dans le Plan Stratégique d'Investissement (PSI) 2023-2027 adopté par résolution N°002-126^{ème} Session du Conseil d'Administration du 21 décembre 2023, le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Maître d'Ouvrage, envisage de moderniser le réseau téléphonique de la plateforme aéroportuaire de Yaoundé-Nsimalen.

2. OBJET DE LA MISSION

La présente démarche a pour objet, la présélection des entreprises désirant prendre part à la consultation restreinte pour la réalisation d'une étude en vue de la modernisation du réseau téléphonique de la plateforme aéroportuaire de Yaoundé-Nsimalen.

3. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité des conditions aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des réseaux informatiques.

4. CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les prestations consistent à :

- Analyser le réseau téléphonique analogique existant (matériels, logiciels, avantages, limites, système de routage des appels en interne et en externe ...)
- Analyser le réseau téléphonique IP CISCO existant (matériels, logiciels, avantages, limites) ;
- Analyser le flux de communications existant (système de routage des appels en interne et en externe) ;
- Analyser l'interopérabilité de ces deux systèmes de téléphonie ;
- Analyser l'infrastructure existante (câblage, commutateurs, licences, etc.) ;
- Proposer au moins trois scénarii de déploiement (optimisation de l'infrastructure existante, modernisation partielle, transformation complète vers une nouvelle architecture unifiée).
- Produire les livrables ci-après (sous format physique parfaitement conditionné et sous les formats PDF et WORD dans une clé USB sécurisée) :
 - Rapport de diagnostic de l'infrastructure réseau ;
 - Rapport d'analyse des besoins des utilisateurs et des services techniques ;
 - Rapport comparatif des scénarii de modernisation, avec les architectures cibles recommandées (le choix de chaque architecture devra être commenté et justifié) ;
 - Estimations budgétaires de chaque scénario de modernisation ;
 - Plan de mise en œuvre de chaque scénario de modernisation (Phasage sur 1, 2 ou 3 ans) ;
 - Projet de dossier technique pour appels d'offres.

5. PIÈCES A FOURNIR PAR LES POSTULANTS

❖ Pièces administratives

Sous peine de rejet, le dossier administratif comprendra les pièces ci-après, produites en originaux ou en copies certifiées conformes, timbrées au tarif en vigueur et datant de moins de trois (03) mois :

1. Une déclaration de manifestation d'intérêt faisant apparaître : la raison sociale de l'entreprise, l'adresse du siège social et les pouvoirs délégués au signataire le cas échéant ;
2. Un certificat de non-faillite ;
3. Une attestation de conformité fiscale ;
4. Un registre de commerce ;
5. Une carte de contribuable ou l'attestation d'immatriculation ;
6. Un certificat de non-exclusion des marchés publics ;
7. Un plan de localisation du siège social de l'entreprise.

❖ Dossier technique

Le dossier technique comprendra :

1. **La présentation générale de l'entreprise** ainsi que les domaines de compétences, mettant en exergue les qualifications et aptitudes du prestataire dans le domaine des réseaux informatiques ;

2. **La présentation de l'agrément ou d'un partenariat du fabricant CISCO** car l'ensemble des équipements actifs du parc réseau est essentiellement composé des équipements CISCO.

Les solutions proposées devront être totalement compatibles avec les équipements analogiques et numériques existants ;

3. **Les références du prestataire en prestations similaires au cours des cinq (05) dernières années** (Avoir réalisé au moins deux (02) marchés en déploiement de réseaux informatiques, ou des études en vue de la mise en place des réseaux informatiques). Celles-ci seront validées sur la base des pièces justificatives signées par les bénéficiaires desdites prestations (1ère et dernière page des marchés/contrats, PV de réception, attestation de bonne fin ou tout autre document faisant foi) ;

4. **Qualification et expérience du personnel clé**, le soumissionnaire devra disposer d'un personnel technique qualifié. Pour cela, il devra présenter dans son équipe :

- Un Chef de projet, expert en Réseaux et Télécommunications : Ingénieur BAC+5 ou équivalent avec au moins 10 ans d'expérience en réseaux et télécommunications, avec des références dans les réseaux IP et/ou la téléphonie et certifié dans le domaine (à justifier dans le CV) ;
- Un expert en design des réseaux IP : Ingénieur BAC+3 ou équivalent en réseaux, certifié (à justifier dans le CV) ;
- Un spécialiste en sécurité des systèmes d'information, certifié.

Les curriculum vitae (CV) des techniciens devront être signés et datés. Les photocopies des diplômes et des certifications devront être annexés aux CV.

5. **Présentation de l'offre** : Les offres devront être lisibles, avec un sommaire et une pagination claire. Les différentes rubriques devront être séparées par des pages intercalaires de couleur.

6. CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

Les offres seront évaluées suivants les critères ci-après :

6.1. Critères éliminatoires :

1. Absence d'Attestation de non faillite ;
2. Absence du certificat de non-exclusion des marchés publics ;
3. Note inférieure à **44 sur 50** pour l'ensemble des critères essentiels ;
4. Absence de l'agrément ou de l'accord de partenariat du fabricant CISCO ;
5. Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces.

6.2. Critères essentiels :

1. La présentation générale de l'entreprise (03 points) ;
2. La présentation de l'agrément ou de l'accord de partenariat du fabricant CISCO (16 points) ;
3. Références en prestations similaires au cours des cinq (05) dernières années (14 points, soit 02 points par référence) ; +

4. Qualification et expérience du personnel clé : (15 points, Soit 05 points par profil) ;
5. Présentation de l'offre : (02 points).

Seront qualifiés, les soumissionnaires qui auront obtenu une note technique au moins égale à 44 points sur 50.

7. REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en **cinq (05) exemplaires** dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, devront parvenir sous pli fermé, sous peine de rejet, au Département de la Gestion Administrative des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à la Direction Générale de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, au plus tard le **15.06.2026** à 12 heures.

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° **07** /AMI/ADC/DG/DG.I/DG.M/2026 DU **29** / **05** /2026

POUR LA PREQUALIFICATION DES ENTREPRISES DEVANT PARTICIPER A LA CONSULTATION EN VUE DE LA REALISATION D'UNE ETUDE POUR LA MODERNISATION DU RESEAU TELEPHONIQUE DE LA PLATEFORME AEROPORTUAIRE DE YAOUNDE-NSIMALEN.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

NB : Tout dossier comportant les éléments suivants sera purement et simplement rejeté :

- ✓ Fausses déclarations ;
- ✓ Accord de groupement.

8. PUBLICATION DES RESULTATS

Les candidats retenus à l'issue de la préqualification seront contactés pour participer à la consultation restreinte qui sera lancée au cours de l'exercice budgétaire 2026.

9. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Département des Systèmes d'Informations de la société Aéroports Du Cameroun, sise à son siège social à Yaoundé-Nsimalen, Tél : 222 23 36 02 / 222 23 45 21, postes 228/303

Yaoundé, le **29 MAI 2026**

LE DIRECTEUR GENERAL



Ampliations:

- Conseil d'Administration (pour information) ;
- ARMP (pour publication) ;
- DG.I (pour information) ;
- DG.M (pour archivage) ;
- Site internet ADC SA (www.adcsa.aero).